



Les Nouvelles VÉTUSIENNES

ÉDITO

Chères Vétusiennes, chers Vétusiens,

Cette année, Vivy se veut être une ville « en action » !

Depuis quelques mois, nos grands chantiers ont débuté et d'autres continuent d'avancer. A travers ces travaux, Vivy veut montrer son dynamisme, son attractivité et sa volonté de faciliter votre quotidien.

Notre ambitieux programme mené avec Maine-et-Loire Habitat se poursuit selon le planning prévu : les commerces, les logements et la maison médicale seront bien livrés en mai 2025.

A ce jour, une cellule commerciale reste à pourvoir et quelques bureaux de la maison médicale ne sont pas encore attribués.

De même, la liaison cyclable entre Vivy et Neuillé vient de s'achever. Les plantations sur ce nouvel espace seront réalisées à l'automne.

Toujours dans cette même dynamique et afin d'encourager les déplacements doux, l'équipe municipale travaille d'ores et déjà sur un projet de voie cyclable entre Vivy et le plan d'eau des Monteaux. Les réflexions pour la création d'un cheminement doux entre Longué-Vivy- Saumur sur l'ancienne voie de chemin de fer suivent également leur cours.

De tous les travaux vétusiens en cours, les plus impressionnants restent très certainement le réaménagement et la renaturation de la place Auguste Harrault. Ce chantier, dont la volonté est de créer un nouvel espace public sécurisé et convivial, souhaite également conforter la dynamique commerciale vétusienne en offrant un stationnement calibré et fonctionnel permettant un meilleur accès à nos commerces et services. La première tranche des travaux sera livrée à la rentrée prochaine.

La commune de Vivy s'engage, une nouvelle fois, en faveur du développement durable et des énergies renouvelables avec la construction d'un hangar recouvert de panneaux photovoltaïques pour les services techniques. Nous avons également souhaité associer une réserve d'eau de 200 m3 à ce nouveau bâtiment qui récupèrera les eaux de pluie afin d'arroser nos espaces verts.

Prochainement, nous allons accueillir 3 petites chèvres naines qui assureront l'entretien de la réserve ornithologique des Monteaux.

Grâce à tous ces projets écoresponsables, la commune de Vivy vient d'obtenir le label « Station verte », une distinction qui récompense notre village pour son engagement dans un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement. Cette nouvelle dénomination renforce la volonté de notre équipe municipale d'améliorer notre cadre de vie ainsi que le bien-vivre à Vivy en prônant une démarche environnementale vertueuse.

Enfin, la municipalité poursuit sa politique en faveur de la jeunesse à travers la mise en place du permis citoyen. Grâce à cette initiative, 4 jeunes vétusiens ont déjà pu bénéficier d'une aide de 300 euros pour passer leur permis de conduire en échange de 25h de travaux dans les services de notre collectivité.

Je tiens à remercier les élus du Conseil Municipal des Enfants pour leur pièce de théâtre sur le harcèlement et la concrétisation de leur projet d'hôtel à insectes. Merci également à l'ensemble des élus pour leur participation aux réunions et aux manifestations et reconnaissance à tous nos agents pour leur travail quotidien afin d'améliorer notre village..

Je vous souhaite à tous un très bel été !

Béatrice BERTRAND



MAISON DE LA JEUNESSE

ATTESTATION ENVIRONNEMENTALE

Revisit
récupérer • réinventer • réemployer



- 5 tables pliantes à roulettes (37 kg/unité) (100 kg plateau mélaminé + 85 kg piétement métal)
- 12 chaises empilables (8kg/unité) (tissu et métal) = 96 kg
- 8 chaises fixes (8kg/unité) (tissu et métal) = 64 kg
- 1 étagère 210 cm (contreplaqué et tasseau) 83 kg

C'est ainsi plus de 1010 kg de mobilier, qui ont été détournés de la mise en décharge et revisités pour satisfaire le cahier des charges de la commune de Vivy.

Cette initiative permet à la commune de Vivy de se positionner dans une démarche respectueuse de l'environnement en favorisant :

- Une économie de ressources : car il n'est pas nécessaire d'extraire des minerais et de couper du bois pour fabriquer de nouveaux éléments de mobilier.
- Une économie carbone grâce à l'économie de ressources, la distance de transport minimisée (les matériaux ont été collectés et retravaillés dans un rayon local) et l'absence de consommation énergétique liée au recyclage des matériaux.

BILAN ÉQUIVALENCES EN QUELQUES CHIFFRES :

La collaboration avec Revisit permet d'afficher le bilan suivant :

- 1010 kg évités de mise en décharge et éléments réemployés dans un usage identique.
- Soit au moins 1659,62 kg d'équivalent CO2 évités (hors boîtes en bois).

► ATTESTATION ENVIRONNEMENTALE - ANNÉE 2023

Sur l'année 2023, par son engagement environnemental, la Maison de la Jeunesse de Vivy a fait le choix de Revisit pour équiper son espace de travail avec 24 bureaux (6 fixes 100% réemploi, 18 assis/debout à 55% de réemploi).

- 17 caissons d'estrade (462 kg de plateau mélaminé)
- 2 caissons 3 tiroirs (25kg l'unité / plateau mélaminé) = 50 kg
- 2 bureaux (35 kg/unité) = (40 kg plateau mélaminé / 30 kg de piétement métal)

Le 8 novembre 2022 Saumur Agglopropreté, l'école publique La Vétusienne et la commune de Vivy ont signé une convention de partenariat dans le cadre de l'« Opération Ecole Zéro Déchet ».

Suite aux différentes animations menées au cours de l'année scolaire 2022-2023 et qui se poursuivent actuellement, l'école a obtenu le label. La restauration scolaire et l'accueil périscolaire se sont également mis au diapason.

C'est ainsi que pendant le repas, un fonctionnement avec différents procédés a été mis en place afin de sensibiliser les enfants au gaspillage alimentaire tout en leur permettant de goûter à tous les aliments. « C'est une organisation qui implique un investissement supplémentaire et une grande vigilance de la part des agents mais je sais pouvoir compter sur leur engagement dans le cadre de notre politique de sensibilisation aux problèmes environnementaux »,

précise Béatrice BERTRAND, maire de la commune.

Pour exemple, une des actions proposées consiste à motiver les enfants avec l'organisation d'un challenge quotidien : chaque table dispose d'un petit pot dans lequel sont versés les déchets et à la fin du repas, c'est le verdict avec la pesée.

Le résultat est impressionnant puisqu'il arrive régulièrement que des tables aient « zéro déchet » à la fin du repas.

L'accueil périscolaire n'est pas en reste :

Les familles sont souvent sollicitées pour déposer briques de lait, cannettes, bouteilles en plastique etc...qui servent à la réalisation d'activités manuelles. Des jeux de société sur le recyclage, fabriqués par le personnel périscolaire, sont également proposés aux enfants.

A Vivy, la lutte contre le gaspillage, c'est l'affaire de tous !

ZÉRO DÉCHET

INAUGURATION DES VITRAUX



▶ Le 27 janvier dernier s'est tenue l'inauguration de la restauration des vitraux de l'église Saint-Paul de Vivy en compagnie de nombreuses personnalités telles que Monseigneur DELMAS, Évêque d'Angers, Monsieur Philippe BRISSY, Maître verrier, Monsieur Gérard BEAUMONT, représentant de la Fondation du Patrimoine ainsi que la population vétusienne, tous conviés pour découvrir cette restauration.

Édifiée en 1843, l'Église Saint-Paul de Vivy, symbole du patrimoine vétusien, a traversé plusieurs siècles.

Or, avec le temps, les peintures des vitraux, émanant d'une copie d'une œuvre de Raphaël, se sont altérées, certains ont été vandalisés et les meneaux en tuffeau menaçaient de s'effondrer. Une restauration était alors nécessaire pour préserver cet héritage historique. « Entretien, restaurer notre patrimoine est un devoir ! Ensemble : élus et particuliers et nous l'avons montré avec cette rénovation. Pour ce petit patrimoine qui n'est pas protégé par l'état, sa sauvegarde est la responsabilité de tous, afin que le travail de nos aînés, de nos artisans et l'histoire de notre village reste dans la mémoire collective. » a souligné Madame Béatrice BERTRAND, Maire de Vivy, lors de son discours à l'assemblée.

Ce travail minutieux, réalisé par l'atelier Théophile, n'aurait pu être envisageable sans l'aide précieuse de la Fondation du Patrimoine, avec laquelle la municipalité a signé une Convention pour établir une souscription participative. L'ensemble de l'équipe municipale remercie ses partenaires financiers pour leurs subventions mais également ses donateurs connus ou anonymes grâce auxquels notre projet a pu se concrétiser.

Après une messe officée par Monseigneur DELMAS, Évêque d'Angers, cette belle cérémonie s'est clôturée sur des notes musicales avec le concert d'Happy Gospel, très apprécié de tous.



TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES AGENTS TECHNIQUES



► Aménagement végétalisation cimetière



► Entretien terrain de foot



► Paillage parterre - Rue nationale



► Plantation arbres bassin de rétention



► Toit végétalisé



► Végétalisation forêt de dispersion



► Dépôt de paillage au cimetière



► Plantation arbres aux Monteaux



► Pose d'un hôtel des insectes aux abords de la salle des Bassauges



► Réalisation sablage des 2 terrains de foot

AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE



► Aménagement de places de parking côté presbytère



► Démarrage des travaux de la future maison médicale



▶ Travaux bords de la rue nationale accès place Auguste Harrault



▶ Cellule commerciale et logements vue arrière du batiment



▶ Nouveau bâtiment des services techniques implantation d'une réserve d'eau du 200m³



▶ Réaménagement et renaturation de la place Auguste Harrault



▶ Nouvelle cellule commerciale - Vue rue nationale



▶ Restaurant scolaire - Habillage extérieur



▶ Restaurant scolaire - Aménagement intérieur



▶ Reprise des enrobés, rue nationale



▶ Signalétique rue Robert Schuman



▶ Vue aérienne du nouveau batiment des services techniques équipé de panneaux solaires



▶ Aménagement liaison douce quartier des Hopiaux

CONCERT DE PRINTEMPS

► Notre concert de printemps 2024 fut un beau moment musical avec un public venu nombreux pendant les 2 jours.

Sur le thème des musiques du monde, nous avons pu faire voyager le public au gré des différents continents, sur des rythmes variés et colorés.

Le samedi soir, en 2ème partie, nous recevions nos amis de l'Harmonie d'Herbault dans le Loir et Cher et le dimanche après-midi, dans un tout autre registre, le Bagad Men Glaz de Trélazé, qui a sur faire vibrer la salle.



160 ANS DE L'HARMONIE DE VIVY



► Samedi 22 juin, nous fêtons les 160 ans de l'Harmonie, sous une météo clémente. 160 ans, ce n'est pas rien ! Car l'Harmonie de Vivy fait partie des sociétés musicales les plus anciennes du département. Fêter cet anniversaire était l'occasion d'honorer toutes les générations de musiciens qui se sont succédées et qui font que l'Harmonie existe encore. Ce fut l'occasion également de souligner la passion pour la musique et la convivialité au sein du groupe de musiciens aujourd'hui.

C'est ainsi qu'à partir de 17 h, l'Harmonie de Vivy proposait un concert rythmé, coloré et varié, avec un public fidèle, venu nombreux, en compagnie des élus présents.

Après une restauration rapide à ambiance guinguette, le public a pu réintégrer la salle de loisirs pour le concert de gala. Ce fut un véritable régal que le concert proposé par les 75 musiciens de l'Harmonie Pannetier de Brissac Loire-Aubance. Un instant d'excellence, haut en couleurs, sous la direction de leur chef Benjamin Godicheau.

Cette soirée s'est terminée par un moment de partage avec les deux Harmonies réunies pour deux compositions en commun.

Cette journée restera dans la mémoire de chacun. Alors longue vie à l'Harmonie de Vivy !



CENTENAIRES : MAXIME BRAULT

► **Maxime Brault** a célébré ses 100 ans entouré de sa famille et de Béatrice Bertrand, maire de la commune.

Dimanche 25 février, la famille Brault s'est réunie à la maison de retraite le Bois Clairay pour fêter le siècle de Maxime Brault.

« L'anniversaire des 100 ans est un évènement familial, un jour de fête qui rappelle l'importance de nos ancêtres, nos racines et nos valeurs familiales », ont exprimé les membres de la famille de ce centenaire encore alerte.

Maxime Brault est né le 14 février 1924 à Vivy, il s'est marié le 11 avril 1953 à Vivy avec Ginette Langevin. De cette union sont

nés deux garçons, Dominique et Thierry, qui leur ont donné quatre petits-enfants (David, Mathieu, Émilie et Thomas) et quatre arrière-petits-enfants (Lucas, Jade, Salomé et Martin). Le couple Brault a exercé le métier d'agriculteur au Perray jusqu'en 1966, date à laquelle il s'est rapproché du centre-bourg. Les époux sont restés vétusiens jusqu'en 2023, puis Ginette Brault s'est installée à l'Ehpad de Saumur alors que Maxime Brault est parti à l'Ehpad d'Allonnes. Il a toujours aimé le jardinage, la chasse, la pêche et la boule de fort. Il a d'ailleurs été président de « l'Avenir » pendant dix ans.

YVONNE GUION

► Ce jour du 11 juin 1924, je suis née à la ferme de Perversier à Longué. Mes souvenirs débutent à mes 6 ans, à l'école : pas de blouse alors maman m'avait teint un morceau de drap, par la suite, transformé en sarreau. Le midi, je ne pouvais pas rester à la cantine, alors l'épouse du Garde-Champêtre (près de l'école) m'accueillait. Le soir, je rentrais à pied, le long de la ligne de fer qui côtoyait la ferme.

Je rêvais d'être institutrice ou couturière... mais ce ne sera ni l'un, ni l'autre. J'étais la seule enfant et mes parents avaient besoin de moi pour travailler à la ferme où nous élevions de petits animaux (chèvres, volailles) ainsi que quelques vaches pour vendre le lait. Mon espace de liberté c'était d'aller faire paître mes vaches sur les bords des chemins qui entouraient notre petite exploitation, avec mes livres d'école à la main. Je ne compte plus combien de fois j'ai retrouvé mes animaux dans les champs du voisin !

A mon grand regret, j'ai dû quitter l'école à 14 ans. De mes 14 à mes 16 ans, les années furent rythmées par les travaux des champs et les sorties du dimanche en vélo (sur celui de maman qui me recommandait toujours d'y

porter toute mon attention) avec mes amies dans les marais de Saint-Philbert, à la pêche à la grenouille.

Quand en 1940, la guerre est arrivée avec les bombardements au-dessus de Longué, nous nous cachions avec maman dans les fossés près de la maison, alors que mon père continuait de labourer dans son champ près de la gare ! Une bombe est même tombée tout près de nous, creusant une énorme excavation dans le pré attenant. Heureusement, celle-ci n'a pas explosé ! Après la visite éclair des allemands venus constater les dégâts, un démineur est arrivé pour désamorcer cette bombe de 250 kg.

À cette époque, il y avait peu d'occasion de retrouver de la jeunesse. Nous avions des voisins et cousins avec qui nous partagions nos dimanches, les repas de famille, les anniversaires et les fêtes de saison comme les moissons.

Quelques années plus tard, j'ai rencontré Hubert, devenu mon mari en 1946. Puis nous sommes venus vivre à la Poitevine avec ses parents. Après quelques temps, la ferme laitière s'est transformée en ferme maraîchère. Suzanne, notre fille est née et il nous fallait trouver quelques ressources



supplémentaires : nous sommes alors devenus, pour quelques temps, jardiniers dans une grande maison des Bassauges. Mais, le retour à la ferme fut rapidement à l'ordre du jour pour le reste du temps.

Une vie parsemée de petits et grands bonheurs avec 3 petits-enfants, 7 arrières petits-enfants et 1 arrière arrière petite-fille, sans oublier les conjoints, ça fait du monde dans tous les coins !

FOCUS SUR LES DERNIERS PROJETS DE CE MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



PIÈCE DE *Théâtre*

ÉCRITE ET INTERPRÉTÉE
PAR LES ÉLUS DU CME

MARDI 4 JUIN À 18H30
à la salle des Bassauges



THÉMATIQUE DU
HARCÈLEMENT

Pièce suivie d'un petit débat
puis inauguration
de la maison à insectes



► Focus sur les derniers projets de ce mandat du Conseil Municipal des Enfants.

Les jeunes élus ont choisi d'aborder le sujet du harcèlement à travers une pièce de théâtre. Différentes scènes de vie ont mis en avant le rôle de chacun : la victime, l'harcéleur, le témoin, mais surtout l'impact de ces actes de violences et l'importance d'en parler aux adultes.

Cette soirée de sensibilisation a ouvert le débat auprès des enfants, comme les adultes présents.

Les jeunes élus ont été félicités pour leur engagement dans ce sujet d'actualité.

Dans le cadre de la commission Environnement, les jeunes mandatés ont souhaité installer un hôtel à insectes dans un espace vert de leur commune. C'est aux abords de la salle des Bassauges qu'il a trouvé sa place, pour favoriser la survie des insectes, encourager la pollinisation et soutenir la biodiversité.

Bravo à tous pour leur engagement durant ce mandat.



► Jeux de tirs

TROC AUX PLANTS

► Dimanche 12 mai, avant dernier jour des Saints de glace, la commission des maisons fleuries a organisé son Troc plants.

Beaucoup de jardiniers sont venus proposer leurs plants de tomate, pomme de terre, poire de terre, diverses graines et aromatiques afin de partager leurs connaissances du potager.

Tout le monde pouvait en profiter pour se remémorer les divers dictons et proverbes selon le thème qui animait cette manifestation très appréciée de tous....



« En mai fait ce qu'il te plait...Attention,
le premier des Saints de glace, souvent tu en gardes la trace. »

Après ce nouveau succès, nous vous donnons rdv pour notre
prochain Troc plants, le dimanche 13 octobre 2024.

Merci à tous

Venez échanger ou donner vos plants, pots, livres, outils... ou conseils

troc aux plants

MAIRIE VIV

Dimanche 12 mai 2024
10h00 - 12h30
Place de l'église

un dicton tous les mois,
un jardin prêt à l'emploi.

Venez partager vos dictons de jardinier !

Villes et Villages Fleuris
Info : 02 41 50 93 37
Christelle BESNARD



La ville de Vivy présente

SAMEDI 07 2024
SEPTEMBRE
14H00 - 18H00

FORUM
des Associations

+ DE 30 ASSOCIATIONS

SALLE DE LOISIRS
DES BASSAUGES

WWW.VIVY-COMMUNE.FR

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2024

► Pour sa 41ème édition, les Journées Européennes du Patrimoine auront pour thèmes « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine Maritime ». De nombreuses activités dans les monuments emblématiques de votre région comme : des visites libres, des visites guidées ou encore des escape game, des ateliers enfants ou des visites en famille.

Sur le territoire de l'Agglo saumuroise, plus de 200 sites seront ouverts au public, le samedi 21 et dimanche 22 septembre 2024.

2 sites sur la commune de Vivy ouvrent leurs portes pour cette nouvelle édition :

JOURNÉES
EUROPÉENNES
DU
PATRIMOINE

PATRIMOINE
DES
ITINÉRAIRES,
DES
RÉSEAUX
ET DES
CONNEXIONS

PATRIMOINE
MARITIME

21-22
09
2024

Les propriétaires seront ravis de vous faire découvrir gratuitement leur demeure.

INFORMATION

**REPRISES DE CONCESSIONS
CIMETIÈRE COMMUNAL**

Dans le cadre de la gestion classique du cimetière de Vivy, nous procédons actuellement à **une mise à jour des tombes du CARRÉ 1** (situé à gauche de l'entrée Rue de Neullé). Cette reprise de concession sera mise en place dans le courant de l'année 2024.

Nous invitons les familles à prendre contact dans les meilleurs délais avec **Madame BEAUJEON Anaïs** du service Cimetière à l'adresse suivante : a.beaujeon@vivy.fr

Cette démarche vous permettra de **préciser quel devenir vous souhaitez donner à ces sépultures** si vous êtes concernés ou de nous **communiquer des informations sur les ayants-droit** (nom, prénom, adresse & téléphone).

Nous vous remercions pour votre compréhension.



► LE MANOIR DES BASSAUGES

Dimanche 22 septembre de 14h à 18h - visites gratuites tous les quarts d'heure, accompagnées par le propriétaire.



► LE CHÂTEAU DES COUTURES

Samedi 21 septembre à partir de 11H jusqu'à 17H (une visite toutes les heures) et dimanche 22 septembre à partir de 14H jusqu'à 17H (une visite toutes les heures), visites guidées par le propriétaire.

**DÉCOUVREZ
LE SAUMUROIS
EN NAVETTE**

EN ROUTE POUR LE PERMIS CITOYEN À VIVY !

Pass A Permis Citoyen

C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE !

MON DROIT
300€
D'AIDES POUR FINANCER MON PERMIS DE CONDUIRE *

MON DEVOIR
25H
DE MON TEMPS AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX *

* VOIR LES CONDITIONS SUR LE SITE WWW.VIVY-COMMUNE.FR

▶ À l'initiative de la commune, une nouvelle action citoyenne voit le jour à Vivy !

Les Élus ont octroyé à nos jeunes vétusiens, une aide financière pour passer leur permis de conduire. Cette démarche appelée « Permis Citoyen » va permettre aux jeunes de bénéficier de 6 heures de conduites financées par la Commune en échange de travaux réalisés au sein d'un des trois services municipaux (administratif, enfance-jeunesse ou techniques).

Au cours d'une interview, les différents acteurs de ce projet, se sont livrés sur leurs motivations concernant la mise en place du « Permis Citoyen » :

-Madame Le Maire, Monsieur Le Premier Adjoint, quels sont les objectifs visés par la Municipalité à travers cette action ?

« Les difficultés de déplacement dans le milieu rural sont une réalité et Vivy n'y fait pas exception. Que ce soit dans le cadre de leurs études, de loisirs, pour les rendez-vous médicaux ou administratifs, les jeunes n'ont souvent pas d'autres alternatives, que la voiture comme moyen de transport. Leur donner un petit « coup de pouce » pour l'obtention de leur permis, nous paraissait être un investissement financier digne d'intérêt. Également, nous souhaitons que notre geste ne soit pas assimilé à

de l'assistanat, mais plutôt à une cohérence avec nos valeurs. Nous désirons impliquer les jeunes de Vivy dans les tâches en faveur des administrés. »

-Monsieur MASSON, Directeur de l'auto-école SAMFORMAS de Vivy, vous avez accepté de devenir prestataire de ce projet initié par la Commune. Qu'est-ce qui vous a séduit dans ce dispositif ?

« Ce projet m'a séduit dans sa globalité. Tant par l'implication et la motivation du jeune pour acquérir son permis de conduire que dans son implication au sein de la Commune. »

-Madame LORIGNY Iléna, vous êtes la première bénéficiaire de ce dispositif. Quel intérêt tirez-vous de cette expérience ?

« Côté financier, je dois avouer que cette aide a été précieuse afin d'aider mes parents à financer mes heures de conduite. J'ai également acquis une certaine responsabilité et une autonomie. Au sein des services municipaux, j'ai eu la chance de découvrir le secteur de l'enfance-jeunesse et celui de l'administratif, une expérience riche et intéressante, qui m'a permis de mieux connaître ma Commune et son fonctionnement. »

A travers ce dispositif, Béatrice BERTRAND, Maire de Vivy, réaffirme son engagement et celui de toute l'équipe municipale en faveur de la jeunesse vétusienne.

L'ensemble des modalités de cette aide sont disponibles sur le site internet de la commune www.vivy-commune.fr dans la rubrique « Transports ».

UNE JOURNÉE POUR LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

▶ Rénov'Plus, les rendez-vous de l'habitat reviennent à la rentrée 2024.

Notez dès à présent la date du samedi 21 septembre 2024 pour la 3ème édition de cet événement, qui aura lieu en parallèle des Journées Européennes du Patrimoine. Participez gratuitement aux animations proposées dans 5 communes de l'Agglomération : le matin dans les communes de Fontevraud-L'Abbaye, Longué-Jumelles et Vivy, puis l'après-midi à Saumur et Montreuil-Bellay.

Ces rendez-vous seront une nouvelle occasion d'en savoir plus sur le dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat (OPAH-Ru), porté par l'Agglomération Saumur Val de Loire, la commune de Vivy et animé par l'opérateur Alter.

Dans notre commune à Vivy, les animations se dérouleront de 10h à 12h30, Place du 72 rue nationale. Nous vous proposons d'assister à des

saynètes improvisées pour aborder avec le sourire le mieux vivre chez soi, et de participer à une balade patrimoine dans le centre-bourg de la commune en découvrant les aides communales existantes pour rénover les logements. Vous pourrez également vous informer au stand d'information, pour bénéficier de conseils techniques pour améliorer votre logement. Nous vous laissons découvrir le détail des animations dans le programme ci-dessous.

Rénov'plus
LES RENDEZ-VOUS DE L'HABITAT

SAM. 21 SEPT. 2024

MATIN
LONGUÉ-JUELLES
FONTEVRAUD-L'ABBAYE
VIVY

APRÈS-MIDI
MONTEUIL-BELLEY
SAUMUR

+ D'INFOS SUR SAUMURVALDELOIRE.FR

ANIMATIONS ET CONSEILS POUR TOUS

RUS
SAUMURVALDELOIRE
alter

à Fontevraud-L'Abbaye
Longué-Jumelles
Montreuil-Bellay
Saumur
Vivy

Le programme d'aides pour la rénovation des logements du centre-bourg, initié en 2020, prend fin à l'été 2025. Appelez dès maintenant le 02 41 40 07 07 pour bénéficier de conseils techniques gratuits et d'aides financières.

La participation aux activités est libre et gratuite !

Découvrez le programme complet :



Pour toute question liée à la rénovation de l'habitat, contactez Alter :

02 41 40 07 07
coeurdeville@anjouloireterritoire.fr

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS & ÉVÈNEMENTS 2024

Août

Samedi 24

Pêche aux silures et carnassiers
Association Culture et Loisirs

Septembre

Dimanche 1

Bourse aux oiseaux exotiques
Les Jaco d'Anjou

Samedi 7

Forum des Associations
Municipalité

Vendredi 13/Samedi 14/Dimanche 15

Open Billard des Pays de Loire
Vivy Billard

Dimanche 15

Circuit Régional en EAU LIBRE
Saumur Natation

Samedi 21

Pêche silures et carnassiers
Association Culture et Loisirs

Samedi 21 / Dimanche 22

Journées Européennes du Patrimoine 2024
Manoir des Bassauges - Château des Coutures

Samedi 28

Soirée Cabaret avec le groupe OASIS
Vivy festif

Octobre

Samedi 5 / Dimanche 6

Week-end Vétusien Animations et Vide Greniers (Stade rue du Ciron)
Comité des Fêtes

Dimanche 6

Observation des oiseaux de passage et hivernants
LPO Anjou

Ven 11 / Sam 12 / Dim 13

Enduro Pêche à la carpe
Association des Pêcheurs Vétusiens

Dimanche 13

Troc aux plants
Municipalité

Samedi 19

Pêche silures et carnassiers
Association Culture et Loisirs

Dimanche 20

Championnat des Clubs
Avant-Garde Pétanque Vivy

Samedi 26

Loto
Entente Vivy Gennes Tennis de table

Novembre

Dimanche 3

Observation des oiseaux de passage et hivernants
LPO Anjou

Samedi 16

Loto
Avant-Garde Pétanque Vivy

Samedi 23

Soirée dansante

A.S. Vivy Neuillé

Décembre

Samedi 7/ Dimanche 8

Marché de Noël
Apel - École du Sacré Cœur

Samedi 7/ Dimanche 8

Bourse aux jouets et Marché de Noël
Comité des Fêtes

Dimanche 8

Observation des oiseaux de passage et hivernants
LPO Anjou

Jour en bleu : Salle des loisirs des Bassauges (ou parking)

Jour en vert : Plan d'eau des Monteaux/ Réserve ornithologique

Jour orange : Salle des Sports & Stade

Jour violet : Autres (MIN) ou Place de l'église



45 Rue nationale, 49680 Vivy
02 41 52 50 17 - mairie@vivy.fr
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h



Commune de Vivy

www.vivy-commune.fr

